

Le 2 juin 2009

Monsieur le ministre,

Nous avons bien reçu votre courrier invitant nos diverses organisations à une rencontre d'échange et de travail le 5 juin prochain.

La date retenue, l'avant-veille d'une journée électorale, nous paraît peu opportune si notre objectif commun est de reprendre un dialogue sur des bases plus sereines. Les délais très courts risquent en outre de nuire à la bonne représentation de nos différentes associations. C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir reporter la réunion afin qu'elle puisse se tenir après le 7 juin.

Par ailleurs, l'ordre du jour que vous proposez est prématuré et fixé de manière trop unilatérale. En effet, votre présentation du problème le confirme, nous avons un désaccord de fond sur la loi dans sa rédaction actuelle, dont nos associations demandent la modification. C'est sur cette base, visant à la suppression du délit de solidarité, qu'ont porté nos précédents échanges et que nous souhaitons engager la discussion.

Dans cette attente, veuillez croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de notre haute considération



Christophe DELTOMBE, Président d'Emmaüs France



Olivier Brès, Secrétaire Général de la FEP



Olivier Bernard, Président de Médecins du Monde



Le Président  
Pr Didier FASSIN



Nicole Maestracci, Présidente de la Fnars



Patrick Peugeot, Président de la Cimade



Dominique Balmay, Président de l'UNIOPSS



François Soulage, Président du secours Catholique



Jean-Michel Delabre, pour le Réseau Education Sans Frontières



Stéphane Maugendre, Président du Gisti



Jean Louis Borie, Président du SAF



Jean-Pierre Dubois, Président de la LDH



Jérôme Martinez, Président de Dom'Asile



Gérard Aschieri, Secrétaire Général de la FSU



Dominique Sopo, Président de SOS Racisme



Odile Schwertz-Favrat, présidente de Fasti



Bernadette Hétier, co-Présidente du MRAP

# Anafé

Jean Eric Malabre, Président de l'Anafé



Gilles Mirieu de Labarre, Président du CASP